



**BON RETOUR!**

**BON RETOUR**

J'espère que la semaine du congé scolaire a été reposante pour vous tous et que vous êtes en forme pour aborder la dernière partie de l'année. Faut pas lâcher, le beau temps s'en vient!

**CSST**

**CSST**

Il reste tout de même encore un peu de froid, alors soyez prudents quand il y a de la glace. Si un incident se produit, reportez-le et voyez votre médecin. La CSST ne prendra pas votre dossier si vous n'avez pas vu un médecin dans un délai raisonnable.

**C. de P.**

**C. de P.**

Lors de la dernière réunion, nous avons appris que la caisse avait considérablement fondue. Alors par souci d'équité, si vous vous êtes inscrits à une conférence ou un atelier et que vous n'y avez pas assisté, prenez deux minutes pour en aviser les Ressources humaines et ainsi libérer ces montants pour des collègues qui souhaiteraient assister aux conférences de fin d'année.

D'ailleurs, l'Université McGill offre des *Distinguished Seminars* en avril et en mai.

**RETRAITE  
PROGRESSIVE**

**RETRAITE PROGRESSIVE**

Votre demande pour entreprendre la retraite progressive doit être soumise avant le 1<sup>er</sup> avril, ce qui est très bientôt. Si vous songez à prendre votre retraite cette année, veuillez en aviser les Ressources humaines dès que possible puisque cela a un impact sur les besoins en effectifs. L'information peut être gardée confidentielle.

**MUTATIONS**

**MUTATIONS**

Les enseignantes et enseignants peuvent-ils changer d'école?

- 1) Oui, en soumettant une demande de mutation volontaire à la direction des Ressources humaines; la demande peut se faire en tout temps, mais de préférence avant le 30 avril.
- 2) Oui, en échangeant temporairement son affectation avec celle d'un autre enseignant, à condition d'avoir obtenu le consentement des deux directions d'école et des Ressources humaines. Deux membres du personnel enseignant peuvent changer de place pour une période d'un an, après quoi chacun revient dans son école. Ces demandes doivent être faites après le 1<sup>er</sup> juin.

**CLASSES  
COMBINÉES**

**CLASSES COMBINÉES**

Les classes ont droit à la somme de 525 \$. Cette année, l'argent a été transféré aux écoles pour faciliter les choses.

## PROCÈS- VERBAUX

### PROCÈS-VERBAUX

S'il vous plait, pensez à envoyer un exemplaire des procès-verbaux du comité d'école et du comité pour les élèves qui ont des besoins particuliers à notre bureau ainsi qu'aux services complémentaires.

## RELEVÉ DE PAIE ÉLECTRONIQUE

### RELEVÉ DE PAIE ÉLECTRONIQUE

Les enseignantes et enseignants ont encore le choix de recevoir leur relevé en format papier ou électronique. Les nouveaux enseignants reçoivent par défaut la version électronique, mais ils peuvent faire la demande du format papier s'ils le désirent.

## COMPENSATION POUR CLASSE EN SURNOMBRE

### COMPENSATION POUR CLASSE EN SURNOMBRE

La commission scolaire a versé les compensations. En cas de problème, voyez votre direction d'école, puis communiquez avec nous.

## NÉGOCIATIONS 2015

### NÉGOCIATIONS 2015

La deuxième ronde de consultation sera en circulation d'ici la fin avril. Si vous voulez être entendu, participez à la consultation; après tout, c'est de votre avenir qu'il s'agit, ne laissez pas les autres décider à votre place!

N'oubliez pas notre site [www.rtu-ser.ca](http://www.rtu-ser.ca)  
On ne sait jamais ce qu'on peut y découvrir!

[www.rtu-ser.ca](http://www.rtu-ser.ca)

**Steven LeSueur**  
**Président**  
**Syndicat des enseignants de Riverside**



